



Biotechnologies végétales : l'Europe choisit l'innovation

Paris/Karlsruhe, 17 juin 2026

Le Parlement européen vient de franchir un cap historique. En adoptant le règlement sur les Nouvelles Techniques Génomiques (NTG), l'Europe se dote enfin d'un cadre scientifique et proportionné pour les biotechnologies végétales.

Ce vote met fin à huit ans de blocage. Huit ans d'incertitude juridique depuis la décision de la Cour de Justice de l'UE dans l'affaire Confédération Paysanne (C-528/16). Désormais, ce sont les caractéristiques des plantes obtenues qui seront évaluées — et non plus la méthode employée pour les obtenir. C'est un changement de paradigme.

Le travail ne fait que commencer. L'AFBV et ses partenaires allemands — FGV, GfPB et WGG — appellent toutes les parties prenantes à s'engager sans délai avec la Commission européenne. L'objectif : rendre ce Règlement pleinement opérationnel d'ici deux ans, en dialogue ouvert avec la société.

*Contact : Patrick Tallon (+33670641598) et Gil Kressmann (+33683465533) pour l'AFBV
Prof. Dr. Klaus-Dieter Jany (+491714232957) pour le WGG, FGV et GfPB.*